

## DELIBERATION CFVU093-2017

**Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;**

**Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 17 octobre 2017.**

**Objet de la d lib ration** : cr ation du DU Adoption et pratiques professionnelles (UFR LLSH)

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 23 octobre 2017 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

La cr ation de ce dipl me est approuv e.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 23 voix pour.

**A Angers, le 25 octobre 2017**

La Vice-pr sidente FVU

**Sabine MALLET**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : 30 octobre 2017

Intitulé :  
**DU Adoption et pratiques professionnelles**

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Avis du Conseil d'UFR		En date du : 12/06/2017
Avis du CFVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le .....

## Identification

❖ **Composante de rattachement**

UFR Lettres, Langues et sciences humaines

❖ **Composante associée :**

Non concerné

❖ **Autre université concernée (demande de co-habilitation) :**

Non concerné

❖ **Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :**

Non concerné

❖ **Enseignant(s) responsable(s) :**

(NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Aubeline VINAY	UFR LLSH	Professeure	0616254681	<a href="mailto:aubeline.vinay@univ-angers.fr">aubeline.vinay@univ-angers.fr</a>

❖ **Date d'ouverture:**

Février 2018

## Modalités d'accès au diplôme

**Type de formation :**Formation Initiale Formation Continue **Code NAF (éventuellement) :**

.....

**Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :**

Salariés, secteur libéral ou étudiants des secteurs professionnels visés (soins infirmiers, médecine, psychologie, éducation spécialisée...)

**Pré requis :**

- Niveau d'entrée : Bac + 2

Diplôme nécessaire (éventuellement) :

Niveau de sortie : IV  III  II  I  hors niveau

## Conditions d'admission

**Capacité d'accueil :** 25 stagiaires

**Seuil d'ouverture :** 11 stagiaires

**Procédure de recrutement :**

Dossier de recrutement (lettre de motivation et CV détaillé)

**Conditions de Validation d'acquis :**

Les candidats auront la possibilité de valider leurs acquis conformément aux procédures mises en œuvre au sein de l'université d'Angers

## Tarif et coût

**Tarif de la formation** (hors droits universitaires) :

800€ en formation continue

450€ en formation initiale

250€ le module

**Coût total prévisionnel de la formation :** €

*Voir en Annexe le mode de calcul du budget prévisionnel*

## Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

### **Objectif(s) du diplôme :**

Apporter une formation de base auprès des différents professionnels (et futurs professionnels) qui peuvent être amenés dans leur pratique à rencontrer des enfants, des parents, des familles adoptives ou situations adoptives. Il s'agit de leur permettre de mieux connaître les enjeux de l'adoption en sortant des clichés ou représentations stéréotypées notamment véhiculées par les médias autour de l'adoption. Il s'agit également de construire une posture professionnelle permettant de penser des situations qui sont parfois rares dans un parcours professionnel mais qui, si elles n'ont pas été pensées au préalable, peuvent devenir sidérantes ou être déniées par le professionnel.

### **Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :**

Les compétences attendues sont : - la capacité à questionner une situation adoptive avec une prise de recul ; - l'identification des problématiques sous-jacentes dans une situation éthique ; - la connaissance des lieux ressource pour assurer le suivi d'une situation ; - La mise en place d'un accompagnement adapté.

Quatre sessions de deux journées placées de février à juin. Déroulé : 1. Abandon/rencontres/Adoption ; 2. Accompagnement des familles ; 3. En situation de crise ; 4. Adoption, école et Société. En début de formation : une présentation générale concernant l'adoption : histoire de l'adoption, clichés, parcours adoptif, état des lieux, types d'adoption, chiffres de l'adoption nationale et internationale en France...

### **Métiers visés :**

*Différents secteurs professionnels visés : professions de santé (médecins généralistes, pédiatres, sages-femmes, aides-soignants, infirmières puéricultrices...), professions de l'enseignement (institutrices, professeurs, Education Nationale...), professions de l'éducation spécialisée (ES, EJE, ASS, assistants familiaux spécialisés adoption...), professions du psychisme (psychologues, psychiatres, psychothérapeutes...).*

### **Opportunité et originalité :**

Sur l'Université d'Angers, plusieurs universitaires sont spécialistes de l'adoption dans différentes disciplines (histoire, psychologie, études linguistiques etc.) et travaillent sur cette thématique depuis plusieurs années en ayant noué des partenariats solides avec des professionnels (Aide Sociale à l'Enfance, Consultation Adoption, Enfance et Familles d'Adoption etc.). Dans le cadre du programme EnJeu[x] « Enfance & Jeunesse », dans l'axe 2, de nombreux travaux, cycles de conférence, Colloques, publications ont été mis en place sur cette thématique famille et adoption. De plus, l'UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines vise à développer un pôle Enfance dans ses propositions de formation. Ce DU « Adoption et pratiques professionnelles » n'existe nulle part ailleurs en France, il est complémentaire avec le DU « Accompagnement à la parentalité » et au DU « Droits de l'enfant » (en cours de création) proposés à l'Université d'Angers. Il peut également être complémentaire avec le DU « L'enfant adopté » dispensé au CHU de Dijon à l'Université de Bourgogne qui centre son approche sur l'enfant uniquement dans une approche médicale. Aussi ce DU répond à une demande des professionnels n'ayant pas dans leur cursus de formation, de cours spécifiques à l'adoption. Le DU « Adoption et pratiques professionnelles » peut ainsi être original et spécifique dans le Grand Ouest.

## Organisation de la formation

**Durée totale de la formation :**

8 journées de formation.

**Calendrier de la formation (début, fin...):**

4 sessions de 2 journées (2x7h) débutant en février et se terminant en juin de la même année.

**Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :**

## Validation

**Modalités de contrôle des connaissances et de validation :**

Voir annexe

**Rédaction d'un dossier professionnel**

Oui

Non

## Annexe 1

### MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

*Indiquer l'organisation détaillée des enseignements dans le tableau ci-dessous.*

*Pour une formation modularisée (validation module par module) choisir un intitulé de module précisant bien le type de compétence acquise au cours de ce module.*

Module (N°Unité d'enseignement)	Contenus	Durée (eq TD)
Module 1 : Abandon/rencontres/ adoption	Le premier module vise à définir les enjeux de l'adoption dans une approche pluridisciplinaire. L'histoire de l'adoption en France sera présentée, les parcours adoptifs seront décryptés du côté des adoptants et des adoptés, un point sur l'adoption (nationale et internationale) en France aujourd'hui sera fait. Un temps important sera consacré à la question de l'accueil par les professionnels : les accouchements sous x (mère, enfant, famille), les pouponnières, les familles d'accueil spécialisées, la première rencontre. Seront questionnées les pratiques professionnelles d'accompagnement de l'abandon, de la rencontre et de l'adoption.	14h
Module 2 : Accompagnement des familles	Le module 2 concerne les familles adoptives avec une présentation des différents lieux ressource et de leur fonctionnement en France (Consultations adoption, COCA, médecins généralistes, suivis psychologiques etc.).	14h
Module 3 : En situation de crise	Dans le module 3 seront abordées toutes les situations dans lesquelles une situation conflictuelle est rencontrée et face à laquelle les professionnels doivent mettre en place une pratique de protection, de « réparation » et parfois d'urgence.	14h
Module 4 : Adoption, école et Société	Le module 4 permettra de resituer les enjeux sociaux de l'adoption et consacrera une grande partie de ses apports sur la question des pratiques professionnelles liées à la scolarité des enfants adoptés (scolariser l'enfant d'origine étrangère, accueil d'un grand dans une petite classe, la question des apprentissages, de l'orientation etc.)	14h



## Annexe 2 ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

*Indiquer l'équipe pédagogique et la qualité des intervenants*

<b>Nom des enseignants</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Nbre d'heures</b>	<b>Enseignements dispensés</b>
William Bellanger	UA Faculté de médecine, Médecine générale	4h	Modules 1 et 2
Catherine De Casabianca	UA Faculté de médecine, Médecine générale	3h	Modules 1 et 2
Claudine Combier	UA UFR LLSH Psychologie	6h	Modules 1 et 3
Yves Denéchère	UA UFR LLSH Histoire	3h	Module 1
Emmanuel Gratton	UA UFR LLSH Psychologie	4h	Module 4
Aubeline Vinay	UA UFR LLSH Psychologie	12h	Modules 1, 2, 3 et 4
Total		<b>32h</b>	

<b>Nom et Qualité des professionnels intervenants</b>	<b>Entreprise ou Organisme</b>	<b>Nbre d'heures</b>	<b>Enseignements dispensés</b>
Elisabeth Beaussier	Aide sociale à l'Enfance (49)	6h	Modules 1 et 2
Jean-Vital de Monléon	CHU Dijon (21)	6h	Module 2
Aubin-Cornélio Vinay	Maternité Ussel (19)	3h	Module 1
Membre EFA	(44)	4h	Module 4
Educateur en Centre éducatif renforcé	(49)	3h	Module 3
Psychothérapeute	(49)	2h	Module 2
Total		<b>24h</b>	

## Annexe 4

### CONTRÔLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION

#### ❖ Contrôle des connaissances (description)

Contrôle continu (CC)

<b>Module</b>	<b>Coef</b>	<b>Critères d'évaluation</b> (oral écrit, rapport...)	<b>Modalités de validation</b> (CC, CT)
Module 1	<b>1 Erreur ! Référence non valide pour un signet.</b>		Présence
Module 2	<b>1 Erreur ! Référence non valide pour un signet.</b>		Présence Exposé
Module 3	<b>Erreur ! Référence non valide pour un signet.</b>		Présence Exposé
Module 4	<b>Erreur ! Référence non valide pour un signet.</b>		Présence Exposé

			Dossier professionnel de 10-20 pages sur une des quatre thématiques abordées dans la formation en fonction de la pratique professionnelle du candidat
--	--	--	---

❖ **Conditions de validation (de délivrance du diplôme)**

Avoir assisté à l'ensemble de la formation et avoir rédigé un petit mémoire sur une question de réflexion en lien avec la pratique professionnelle. Cette question sera présentée au groupe sous forme d'exposé de 5-10 minutes. Les présentations seront programmées lors du premier module et débiteront à partir du Module 2. La répartition sera équilibrée en fonction des thématiques abordées et du nombre de participants au DU.

Annexe 5  
FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES  
STAGIAIRES

**1- PRATIQUE PEDAGOGIQUE**

**La préparation à ce DU vous apparaît- elle, dans son ensemble :**

très positive     positive     Insuffisante     très insuffisante

**Le nombre d'heures dévolu au D.U vous semble-t-il :**

suffisant     insuffisant

**Les supports pédagogiques (ouvrages de références, photocopiés, tirages) sont-ils :**

suffisants     insuffisants     trop lourds

**Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ?**

si OUI, lesquels ?

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

**2- RELATIONS AVEC L'ENSEIGNANT**

**L'animation vous semble-t-elle :**

suffisante     insuffisante     trop technique

**La ponctualité vous semble-t-elle :**

très satisfaisante     satisfaisante     peu satisfaisante

**La qualité de vos relations avec l'enseignant a-t-elle été :**

très satisfaisante     satisfaisante     peu satisfaisante

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

### **3- ORGANISATION GENERALE**

**Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ?**

OUI

NON

si OUI, lesquelles

**L'organisation générale (informations, planning, ...) vous semble-t-elle :**

très satisfaisante

satisfaisante

peu satisfaisante

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

### **4- AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS**

# Annexe 6 BUDGET PRÉVISIONNEL



UA\_DFC  
22/05/2017

## DU Adoption et pratiques professionnelles UFR LLSH

Niveau	L & LP	M
	1	0

Validité  
✓

### RECETTES avec des tarifs formations hors droits ministériels **8 800,00 €**

Inscription à la totalité de la formation	nb. stagiaires	Tarif	Total
Financement entreprise/Opca	11	800,00 €	8 800,00 €
Sans financement			- €
<b>Total :</b>	<b>11</b>		<b>8 800,00 €</b>

Inscription par module	nb. inscriptions	Tarif	Total
			- €

### DÉPENSES **6 462,64 €**

#### >> Poste personnel enseignants

Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires	20		20	859,20 €
642	Autres intervenants			0	- €
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>859,20 €</b>

#### Enseignement

641	Enseignants titulaires	32		48	2 062,08 €
642	Autres intervenants	24		36	2 091,36 €
	<b>Sous-total</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>84</b>	<b>4 153,44 €</b>

#### Encadrement stagiaires / Tutorat

		heures de tutorat / stagiaire			
		Nb. stag. encadrés	nb. heures TD		
641	Enseignants titulaires	0		0	- €
642	Autres intervenants	0		0	- €
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- €</b>

#### Prestation de service

		5 H/stagiaire		
		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant			- €

**Total poste personnel : 104 5 012,64 €**

#### >> Fonctionnement

606	Achat, fourniture et matériaux	
613	Location	
618	Reprographie / Documentation	300,00 €
623	Publicité / Communication	500,00 €
624	Transports	
625	Déplacement, missions, réception	550,00 €
626	Frais postaux	100,00 €
628	Divers	
	<b>Total fonctionnement :</b>	<b>1 450,00 €</b>

<b>Contribution FC</b>	20%	<b>1 760,00 €</b>
<b>Droits de base universitaires vers DFC</b>	11	<b>1 474,00 €</b>
<b>DIFFÉRENTIEL pour la Composante</b>		<b>577,36 €</b>